



REUNION COMMUNE D'EXPERTS SUR LE REGLEMENT ANNEXE
A L'ACCORD EUROPEEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION
INTERIEURES (ADN) (COMITE DE SECURITE)
(23ème session, Genève, 26-30 août 2013)
Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire)

Logiciels de calcul à utiliser durant la procédure de chargement

Soumis par l'Union Européenne de la Navigation Fluviale (UENF)

Dans le rapport relatif à la 22^{ème} réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Comité de sécurité ADN) tenue à Genève du 21 au 25 janvier 2013, il est indiqué sous **VII. Rapports des groupes de travail informels** (point 6), dans la section **E. Rapport des sociétés de classification recommandées ADN**

75. Il a été souhaité que les sociétés de classification recommandées ADN portent rapidement attention aux questions d'harmonisation relatives aux logiciels de calcul pour le chargement.

1. L'UENF souhaite être informée de l'avancement délégation suisse travaux.
2. L'UENF souhaite que les logiciels approuvés soient spécifiés en temps utile et de manière appropriée.
3. L'UENF souligne à toutes fins utiles qu'il reste peu de temps pour équiper tous les bateaux concernés avec des logiciels **autorisés** d'ici le 31 décembre 2014 (voir 1.6.7.2.2.4).
